



CE2 Ecole de « Louis Valmont Roy » à Colomby Anguerny (14610)

N°14
1er avril 2024

*« Un poème est une peinture invisible.
Une peinture est un poème visible »*

GUO Xi, peintre chinois (Xième siècle)

Informations aux mandataires

→ **Question mandataire : Nous organisons une kermesse de fin d'année, quelle est la marche à suivre ?**

L'organisation d'une fête des écoles ou d'une kermesse nécessite le respect d'un certain nombre d'obligations légales.

En matière de surveillance, les enfants seront placés comme à l'ordinaire sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire, ainsi que pendant la préparation et le déroulement du spectacle. Hors temps scolaire, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Les ATSEM seront plac.e.s sous l'autorité du directeur d'école pendant le temps scolaire. En dehors du temps scolaire, il n'est pas possible de leur imposer un service (il en sera de même concernant le concierge de l'école).

La fête de l'école ou la kermesse doit être organisée par l'Association départementale OCCE et reste sous sa responsabilité. Les recettes perçues seront gérées par la coopérative scolaire OCCE, sous le visa de l'Association départementale OCCE, qui est seule habilitée juridiquement à acquérir et à posséder des biens dans l'école.

Les biens acquis sur ces fonds seront la propriété de la coopérative.

[Modèle de convention entre l'ad et la mairie](#)

[Modèle de lettre : occupation des locaux](#)

[Modèle de lettre : débit de boisson temporaire](#)

Les actions OCCE

N°14
1er avril 2024

 **Théâtre 23-24**

Stage départemental Théâtre à La Filature de Ronchamp

Le samedi 13 avril de 9h30 à 16h30

Théâtre, c'est la rencontre des enfants,
d'une ou d'un auteur-e Jeunesse, de comédiens
et d'une structure théâtrale.



Le théâtre du Pilier associé à l'OCCE propose la découverte de l'action OCCE Théâtre, venez vivre des activités ludiques théâtrales autour d'écritures Jeunesse.

Vous pouvez [consulter l'annonce](#) pour en savoir plus ou nous contacter.

Merci de [compléter le formulaire en ligne](#) pour vous inscrire, un mail de confirmation vous sera envoyé.



Avec les agendas coopératifs

Les élèves coopèrent au quotidien !

Développer l'empathie en classe, Développer les compétences psychosociales de manière régulière en classe

L'**agenda coop C1, C2, C3** est un outil indispensable dans la pratique coopérative de l'enseignant. Nous pouvons venir lors des conseils des maîtres vous en présenter différentes activités.

Vous souhaitez en savoir plus? N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter [le site OCCE](#), vous y trouverez une présentation complète.